

**Arrêté du 4 août 2016 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de première instance de Nouméa
NOR : JUSB1623052A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de M. Nicolas AYME, secrétaire administratif du 1^{er} grade, en sa qualité de régisseur titulaire au tribunal de première instance de Nouméa.

Article 2

Mme Patricia ROUDAUT (PARO), greffière principale, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal de première instance de Nouméa.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nouméa, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 4 août 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation
P/la directrice des services judiciaires
P/le sous-directeur des ressources humaines
des greffes
L'adjoint auprès du sous-directeur
des ressources humaines des greffes,

Claude BRULIN